

# BUDGET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 2019

**Huis clos du 21 mars 2019**  
Centre des congrès de Québec

---

Ce document présente les principales mesures touchant les personnes handicapées et les familles. Des analyses plus précises seront publiées dans les semaines à venir, certains détails étant encore à préciser.

Le budget provincial 2019-2020 est disponible à l'adresse suivante :

[www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf)

---

## 1 SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ

Malgré les engagements énoncés par la CAQ lors de la campagne électorale, le gouvernement n'a pas prévu d'investissement en 2019-2020 pour le programme de supplément pour enfant handicapé puisque des travaux seront en cours sur la bonification de cette mesure.

### Échéancier prévu :

2019-2020 : Examen de l'aide financière par Retraite Québec, ministères Famille et Finances.

2020-2021 : Des sommes sont pourvues, mais non annoncées dans le budget actuel.

## 2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

Le budget 2019-2020 prévoit une nouvelle exemption des pensions alimentaires au calcul de la prestation d'aide sociale. Ainsi, les pensions alimentaires seront dorénavant exclues du calcul de la prestation d'aide sociale et du programme de solidarité sociale jusqu'à concurrence de 350 \$ contre 100 \$ actuellement.

### Total de la mesure :

146 M\$ sur cinq ans.

## 3 ÉDUCATION

Face à l'augmentation des cas d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage, le gouvernement a prévu au budget de créer de nouvelles classes spécialisées. La mesure est chiffrée à 20 M\$ par année.

Ainsi, le nombre de classes spécialisées en 2019-2020 devrait atteindre un grand total de 150 classes (incluant les classes spécialisées existantes et celles ajoutées avec le 20 M\$).

### Total de la mesure :

100 M\$ sur cinq ans.

## **4 AUGMENTATION DES SERVICES DE SOUTIEN PROFESSIONNEL AUX ÉLÈVES**

Le budget prévoit une augmentation des services de soutien professionnel aux élèves. Il reste toutefois à déterminer quels élèves sont concernés par la mesure et quels services sont visés.

### **Total de la mesure :**

235 M\$ sur cinq ans (47 M\$/an).

## **5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

Orientation majeure du gouvernement Legault, le budget du soutien à domicile est bonifié de 80 M\$ dès 2019-2020, puis de 280 M\$ par année jusqu'en 2023-2024.

### **Budget prévu :**

2018-2019 : 80 M\$

2019-2020 : 280 M\$

### **Total de la mesure :**

1.48 G\$ sur cinq ans.

## **6 AUGMENTATION DES PLACES DANS LES CHSLD**

Le budget 2019-2020 prévoit également une augmentation du nombre de places et de lits dans les CHSLD. Il est à noter qu'il est mentionné que les adultes à besoins particuliers sont concernés par l'augmentation du nombre de places en CHSLD en attente de transfert vers les maisons des aînés.

### **Total de la mesure :**

350 M\$ sur cinq ans.

## **7** BONIFICATION DE L'ALLOCATION DE DÉPENSES PERSONNELLES

Suite aux controverses entourant la fixation de l'allocation de dépenses personnelles pour les personnes hébergées, le gouvernement a annoncé une bonification de cette allocation de 20 M\$ par année. Aucun détail n'est encore connu concernant cette annonce.

### **Total de la mesure :**

---

100 M\$ sur cinq ans.

## **8** PROCHES AIDANTS

Promesse phare de la CAQ en campagne, le budget provincial contient des sommes de 21 M\$ par année afin de soutenir les proches aidants. Ces sommes seront liées à une nouvelle politique nationale sur les proches aidants.

### **Total de la mesure :**

---

105 M\$ sur cinq ans.

## **9** DÉPISTAGE TROUBLES D'APPRENTISSAGE 0 À 5 ANS

Autre promesse de campagne importante de la CAQ, le gouvernement va investir 48 M\$ en 2019-2020, puis 88 M\$ pour les années subséquentes, afin de favoriser et d'améliorer le dépistage des troubles d'apprentissage chez les enfants de 0 à 5 ans.

### **Total de la mesure :**

---

340 M\$ sur cinq ans.

## 10 LOGEMENT

Le programme d'aide aux organismes en logement sera bonifié de 6 M\$ par année pour une période de cinq ans. Ces sommes iront notamment aux groupes de ressources techniques (GRT) pour l'élaboration de ressources d'habitation alternatives. Il est difficile de déterminer quelle partie ira aux milieux de vie pour les personnes handicapées.

### Total de la mesure :

30 M\$ sur cinq ans.

## 11 ADAPTATION DE DOMICILE

Le gouvernement a annoncé un réinvestissement pour les programmes d'adaptation du domicile visant à aider 1000 personnes handicapées ainsi qu'à effectuer 4300 réparations d'équipements spécialisés par année.

### Total de la mesure :

60 M\$ sur cinq ans.

## 12 SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) sera bonifié de 30 M\$ par année jusqu'en 2023-2024. Peu de détails sont connus pour le moment. Une analyse des groupes nationaux de représentation du milieu de l'action communautaire autonome devrait suivre.

### Total de la mesure :

150 M\$ sur cinq ans.

## 13 EMPLOYABILITÉ

Différents montants sont annoncés pour la bonification de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Au niveau du ministère de la Santé et des Services sociaux, une bonification de la Stratégie de 3 M\$ par année est annoncée. Ces montants devraient couvrir des mesures d'accommodements ou accompagnement en santé et services sociaux pour les personnes handicapées.

### Total de la mesure :

15 M\$ sur cinq ans.

Quant au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la bonification de la Stratégie passe dans les deux postes budgétaires suivants :

- › Soutien aux entreprises adaptées : 49,7 M\$ sur cinq ans
- › Bonification du Contrat d'intégration au travail : 15,1 M\$ sur cinq ans.  
Objectif de création de 500 postes sur cinq ans.

### Total de la mesure :

64,8 M\$ sur cinq ans.

## 14 JUSTICE ET DROIT

Un budget d'aide pour les victimes de violences sexuelles est annoncé.

### Total de la mesure :

50 M\$ sur cinq ans.

Par ailleurs, il est confirmé qu'une réforme législative de loi sur le Curateur public aurait lieu. Des montants sont prévus au budget afin de faciliter la mise en place de la nouvelle loi et de soutenir les personnes visées.

### Total de la mesure :

14,8 M\$ sur cinq ans.

## TABLEAU DES MESURES ET DES INVESTISSEMENTS

MESURES	MONTANT 2019-2020	MONTANT SUR 5 ANS
Supplément pour enfant handicapé	0	?
Exemption pension alimentaire		146 M\$
Ajout de classes spécialisées	20 M\$	100 M\$
Soutien professionnel aux élèves	47 M\$	235 M\$
Services et soins à domicile	80 M\$	1,48 G\$
Création de places en CHSLD	70 M\$	350 M\$
Soutien aux proches aidants	21 M\$	105 M\$
Augmentation de l'allocation de dépenses personnelles pour les personnes hébergées	20 M\$	100 M\$
Dépistage troubles apprentissage	48 M\$	340 M\$
Aide aux organismes en logement (GRT)	6 M\$	30 M\$
Adaptation de domicile	14 M\$	60 M\$
PSOC	30 M\$	150 M\$
Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (budget MSSS)	3 M\$	15 M\$
Soutien aux entreprises adaptées		49,7 M\$
Bonification du CIT		15,1 M\$
Lutte aux violences sexuelles	10 M\$	50 M\$
Réforme du curateur public	800 K\$	14,8 M\$

## AUGMENTATION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME

PROGRAMMES	2019-2020	2018-2019	VARIATION
DI-TSA	1 037 900 600,00 \$	1 022 466 100,00 \$	1,51 %
SAD aînés	1 438 388 400,00 \$	1 115 339 200,00 \$	28,96 %
SAPA	3 139 409 700,00 \$	2 912 029 000,00 \$	7,81 %
DP	617 497 600,00 \$	609 713 800,00 \$	1,28 %
OPHQ	13 673 800,00 \$	13 253 013,00 \$	3,18 %
Soutien aux proches aidants	21 000 000,00 \$	- \$	

## PLUSIEURS QUESTIONS RESTENT EN SUSPENS :

La mesure pour le plan de lutte à la maltraitance pour les aînés inclut-elle d'autres personnes vulnérables comme dans la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*?

L'augmentation des budgets pour le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome serait de 59 % et comme suit : 2018-2019, 22,127,7 M\$ et pour 2019-2020, 35 203,4 M\$.

Il faudra valider avec le MTESS en fonction des investissements 2018-2019 suite au *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*.

21 mars 2019

### Renseignements :

Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) : Isabelle Tremblay, directrice générale - [aqriph@videotron.ca](mailto:aqriph@videotron.ca)

Société québécoise de la déficience intellectuelle : Samuel Ragot, conseiller à la promotion et à la défense des droits, [sragot@sqdi.ca](mailto:sragot@sqdi.ca), 438 316-1313